



# MOBILISATION GÉNÉRALE CONTRE LA DESTRUCTION DES FINANCES PUBLIQUES

Le DDFIP a présenté le 16 octobre le projet de « Nouveau Réseau de Proximité » dans l'Aude.

1<sup>er</sup> janvier 2021 :

**SUPPRESSION** des trésoreries de **BRAM** et **CUXAC-CABARDÈS**

1<sup>er</sup> septembre 2021

- **SUPPRESSION** de la trésorerie de **PEYRIAC-MINERVOIS**.

-« **TRANSFORMATION SUPPRESSION** » en antennes des trésoreries de **QUILLAN** et **CASTELNAUDARY**, cette dernière perdant de surcroît la gestion de l'impôt.

Ces antennes soi-disant pérennes subiront rapidement le même sort que les trésoreries antennes d'Axat, Belpech, Belvèze-du-Razès, Saint-Hilaire, etc...toutes fermées aujourd'hui.

2022 : **Fermeture définitive** des trésoreries de **DURBAN-CORBIÈRES** et **LEUCATE** et « **transformation suppression** » en antennes de la trésorerie de **LÉZIGNAN-CORBIÈRES** et du **SIE** de **LIMOUX**.

Comme d'habitude, ni les agent(e)s, ni les élu(e)s, ni les usagers n'ont été consulté(e)s pour décider de la pertinence de cette organisation !

Nous n'avons pas davantage été associé(e)s quant au projet de « dé-métropolisation » qui crée des services à compétence nationale dans 50 villes : services d'appui aux SIP, SIE, SPFE, SPF et Contrôle Fiscal.

Bientôt, dans cette logique d'industrialisation en chaîne et de destruction des missions de proximité, ces structures localisées jusqu'alors dans chaque département seront également fermées et les agent(e)s des Finances Publiques touché(e)s par ces restructurations devront chercher un autre poste : **si aucun poste n'est disponible dans le département, il sera proposé par l'Administration une fonction dans un département de l'Occitanie** (éventuellement dans une autre Administration que les Finances Publiques !).

Quant au **logiciel ROC-SP**, qui regroupe l'ensemble des créances recouvrées par l'État, dont les cotisations sociales, **il préfigure l'absorption inévitable de la mission impôt des Finances Publiques par l'URSSAF**. Rappelons que l'article 76 de la loi de transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019 indique que l'agent(e) dont la mission est transférée doit obligatoirement suivre celle-ci et sera donc détaché(e) à l'URSSAF sans possibilité de refuser...

**Pour toutes ces raisons, l'heure est à la mobilisation.**

**Rassemblement pour protester contre le projet de « Nouveau Réseau de Proximité »**

**LE LUNDI 2 NOVEMBRE à 17H30 DEVANT LA CITE ADMINISTRATIVE  
avec la présence d'élu(e)s et de la population.**

**Soyons nombreuses et nombreux, DEMAIN IL SERA TROP TARD !**